

Objet: Memoire de Daniel Vachon

Daniel Vachon

St Jacques de Leeds

G0N 1J0

ez voir

Un impensable projet .

Je suis natif et résidant dans la division cadastral de Leeds . Impliqué dans la recherche , la rédaction et la diffusion de l' historicité spécifique au comté De Mégantic(1829) .

Mes intérêts vont a la sociographie du milieu . Je porte une attention au fonctionnement de deux sociétés d' histoire et de patrimoine locale auxquelles j' ai contribué à l' établissement en 1982 et 1990 .

J' ai donc été a même de comprendre et réaliser l' équilibre crée par l' histoire même de la colonisation et occupation de coin de pays si magnifiquement assortie.

Chapitre 1 : le jugement .

1.1 – Jugement certain

Il ma donc été possible depuis les derniers mois de 2009 de me faire un jugement certain sur la proposition de 3-Ci de 78 éoliennes géantes . Tant qu au type de machine qu aux emplacements choisies pour les installer . Aussi de la maniere dont elle a été proposée aux gens . Tant les voisins immédiats que ceux un plus lointain . Tous ceux-là qui auront a vivre réellement chaque jour durant un éventuel vingt ans , présumé .

Tout au long de ce court exposé , j essayerai de faire ressortir les points environnementaux qui touchent le plus à l humain . Aux personnes présumément appelés a vivre dans un cadre ou l équilibre serait désormais rompu . Principalement au plan visuel , par l implantation du projet proposé ; mais aussi sous d autres formes .

1.2 – Gigantisme

Établissons en partant le gigantisme de l affaire : une éolienne , et dans les plus élevé édifiée jusqu ici . Sort de quatre cent – soixante pieds du sol au sommet de l aileron dressé au zénith .

1.3-La disproportion : au fronton d une terre .

Cette dite éolienne géante anticipée , élevée sur un cent acre type , qui a presque toujours neuf cent cinquante (950) pieds sur sa largeur , a son fronton . L éolienne aurait donc l équivalence de 48,4 % de la dite largeur du lot dans sa seul hauteur projeté .

1.4-Démesure .

Faisont-nous une idées de la démesure de cette tour dressée . Une hypothèse , par un impossible cette même tour tombe de tout son long d un côté ou de l autre de l un de ses deux voisins immédiats . Il en résulte , qu il ne reste qu une distance de 15 pieds pour franchir la ligne cadastral du voisin . Et ce si la tour est parfaitement centré sur le juste milieu du lot . Autrement ...on est chez le voisin .

1.5-L ensemble

Maintenant regardons la situation des ensembles . On pourrait croire que positionner sur un terrain passablement montagneux comme le nôtre , la plupart des habitants côtier ne les verraient pas . La réalité serait tout au contraire . Je crois que chaque jour et pour un éventuel vingt ans nous les aurions dans le champ de vision a un moment ou l autre .

A preuve la projection animée très parlante produite pour 3-Ci , montrée antérieurement a cette même comission et dans cette salle .

Ainsi en posant encore l hypothèse d une balade automobile entre Thetford-Mines et Québec via St-Jacques-de-Leeds , de jour .Or voici que de la sortie de Pontbriand jusqu à l entrée du village de Kinnears Mills , toujours sur la 269 nous pourrions apercevoir et même bien voir dans un coup d œil progressif 55 des 78 mastodontes hélicés .

Peut-on imaginer un spectacle plus ahurissant . Ajoutons-y un vent moyen d automne de 50 milles a l heure juste pour la démonstration .

1.8-Limmoralité de l affaire : son irresponsabilité .

A l examen ce projet apparaît proprement irresponsable par son étendu donc tout a fait immorale pour le peuple .

2. La légitimité .

2.1-La réalité tragique

Le projet 3-Ci est il juste , équitable , raisonnable ?

La légitimité du projet repose essentiellement sur le droit du peuple a être , en autre question , bien informé de sa tragique réalité anticipée .

2.2 De l Ouest a l Est .

Soit l établissement de megas éoliennes dans une bande de terres traversant le canton de Leeds dans toute sa profondeur (par les lignes a créer)d ouest en est . On accroche au passage la vue du versant Ouest le rang 1 de Leeds canton vue de la 267 dans sa longueur progressive de St –Jean de Bréboeuf a Thetford Mines .

Finalemnt la bande se perd . Dès hauteurs sud du rang 15 , toujours dans le canton de Leeds jusqu à l extrémité finale du projet , clôturé par de colosse gardiens à la droite et en arrière- plan de la croix lumineuse de Thetford-Mines .

2.3- Thetford-Mines Pontbriand .

On surplombe ainsi le village de Pontbriand complètement a l aide de ces nouveaux repères permanents .

2.4-Conclusion :illégitimité

Peut-on imaginer construire un tel immense et grouillant tapis d ailerons a l insu des habitants ?

2.5-Un si douteux projet !

Thetford-Mines nouveau centre administratif régional , tente d imposer un projet douteux , on le voit , a son arrière pays . Si pour s affirmer , à partir de 1969 , il a fallu qu elle se détache de Sherbrooke pour se coller à Québec , cité depuis , elle est bien mal payé de retour par un projet aussi retord .

3. L illégalité consommée .

3.1- Illégalité du projet .

Une lettre du 26 août a Monsieur Laurent Lessard , notre député provincial de la part de M. Jean Bédard pour le comité des citoyens de Kinnears Mills l informe de toutes formes d irrégularités dans les procédure d adoption . Et également de vice de forme (cause de nullité) relatif a certain document législatif se rapportant évidemment à l établissement du parc éolien prôné par 3-Ci de la part du conseil actuel de la municipalité de Kinnears Mills . On y demande au surplus une intervention du ministre .

3.2- Invalidation .

Est-ce que cette ne montre t elle pas que ce projet qu on suppose immorale , concue dans l illégitimité est désormais proprement hors-la-loi . On peut poser la question à la commission . On peut également questionner la justice a cet effet .

4. Notre jeunesse et la division sociale .

4.1- Découragement .

Il y a déjà manifeste chez nos jeunes , un effet d anticipation à l éventuel aménagement éolien de 3-Ci . Garçons ou filles qui voudraient s établir sur des terres ici , ou jeunes couples déjà nouvellement établis sont déconcertés par la soudaineté , l importance et l ampleur de l éventuel installation du parc dans leurs environnements coutumiés. On est pas surpris de constater que l étonnement se traduit en découragement devant la maniere cavalière dont est traité un si considérable projet .

L avenir prochain de nos places serait donc conséquente d un projet aux évaluations incertaines et aux retombé singulièrement mise en doute .

5. Attaque a l humanisme .

5.1- Évidemment dans notre illustre civilisation occidentale il y a cette humanisme de savoir que le collectif l emporte sur l individuel . C est le croyons- nous la première règle de survie pour le peuple .

Ici même il s agit du moral , de la santé psychique et surtout de l image fragile du lieu historique ou réserve de patrimoine que constitue Kinnears Mills .

Sa ruralité profonde menace d être découpée en bande physique .

5.2-L hypothèse des 376 familles .

Regardons la question avec un œil un peu observateur , comme il se doit

Si mon compte est bon j additionnerais les établissements encore présent en 1954 .Ceux qui ont été détruit ou transformé depuis ce temps totalisent 94.multiplications ce 94 établissements par 4 générations puisque la totalité des terres visées pour loger les mégas éoliennes de 3-Ci étaient subdivisées et ouvertes en 1870 .

Nous obtenons ainsi 376 familles qui auraient eu a un moment donné pour chez eux des établissement majoritairement disparues depuis .

Si nous multiplions encore ces 376familles par 4 personnes seulement , nous arrivons a un chiffre de 1504 personne . ET ce serait de ce millier de personnes que serait sortit en son temps défricheur , cultivateur et exploitant et l on sen doute bien qui auraient développé une relation affective avec ces mêmes terres . Ces même terres qui sont intègré maintenant dans le giron du projet éolien du Parc des moulins .

Souvent on na connaissance de ces descendants des dites personnes qui cherche soit un bâtiment , tantôt un solage de pierre restant ou a défaut quelques vestiges sur une digue de roche non encore enfouie .

C est là une partie de nos touristes de toutes saisons qui parcourt a l envie soit la route des érables , ligne séparatrice du rand 3 et 4 , quasi inchangé depuis l origine , promis a la démolition . Soit quelques autres routes attachante gardienne émérite de notre somptueux décor rural .

Veux t on détruire ce charme impayable héritage d un passé héroïque de nos fondateurs ?

6. Conclusion .

J'arrête ici et sans plus, un développement qu'on pourrait encore longuement continuer, en vous disant l'étonnement profond à la connaissance de la malhonnête démesure du projet de 3-Ci ..

Le président de 3-Ci l'a avoué candidement ; on a fullé le territoire d'éolienne . On en a proposé autant que la décence permettait d'en imaginer, déclare-t-il devant la commission .

Évidemment la levée de bouclier provoqué chez nos citoyens conscients ne peut être que la mesure du recul que ce projet insensé infligerait à la région de l'amiante .

Daniel Vachon